COMMUNE DE VAL-DE-VESLE

FLASH INFO N° 31

AOUT 2020

L'Équipe Municipale de Val-de-Vesle
vous souhaite une excellente rentrée !

Procès-Verbal (PV) du Conseil municipal du mardi 07 juillet 2020

- **La séance du Conseil municipal est ouverte à 20h00 ;** sont présents tous les membres en exercice sauf Mme Brigitte MAILLET-LENS, excusée, qui donne procuration à M. Stéphane VANLOMMEL et M. Yves RAMOS, excusé, qui donne procuration à M. Jean-Michel SPANAGEL ;
- Mme Isabelle PERRIN est nommée secrétaire de séance ;
- Le PV du dernier Conseil est approuvé par tous les conseillers présents.
- M. le Maire fait part de l'utilisation de ses délégations pour :
    - ♦ L'achat d'une tondeuse chez ROCHA pour 780 € HT.
- M. Jean-Michel SPANAGEL demande que les votes se fassent à scrutin public. L'ensemble du Conseil municipal approuve à l'unanimité.
- M. le Maire reporte le point 3 (taxe sur foncier bâti) pour le mois de janvier 2021 et le remplace par une décision modificative concernant le commerce multiservice.

Ordre du jour :

1) Comptes rendus des commissions :

M. Jean-Michel SPANAGEL fait un résumé succinct de la séance de la commission Travaux et Valorisation du Patrimoine Bâti dont il est le président :

Commission « Travaux et Valorisation du Patrimoine Bâti »
Mercredi 30 juin 2020 à 19h00

Membres présents : MMES et MM. Serge HIET, Jean-Michel SPANAGEL, Grégory DELAVENNE, Franck FROGER, Brigitte MAILLET-LENS, Denis MOREAU, Yves RAMOS, Jérémy RICHY, Antoine RENAUD et Nathalie ROUSSEL.

1. **Prise de contact**

   Présentation des centres d'intérêt de chacun, après un tour de table, il en ressort un consensus autour des thèmes suivants : sécurité routière, urbanisme, accessibilité, espaces verts, environnement, suivi des travaux, bâtiments.

2. **Fonctionnement de la commission**

   Jean-Michel SPANAGEL rappelle que pour tout mail concernant la commission, la mairie doit être mise en copie.

   M. le Maire distribue à l'ensemble des membres de la commission une carte représentant le tableau général des voies communales et rurales (tableau vert/jaune), la méthode de travail avec le Grand Reims (transfert de compétences).

   Il informe également les membres sur le processus de programmation pluriannuelle des travaux de voirie et d'éclairage public par la Communauté urbaine du grand REIMS.

   Il explique la possibilité de signalement des problèmes rencontrés sur la commune (nid de poule, bordure cassée etc.) grâce à l'application Illiwap.

3. **Présentation du patrimoine bâti**

   Jean-Michel SPANAGEL et M. le Maire listent les bâtiments et terrains dont la charge revient à la commune :

- Mairie
- Salle annexe de la mairie
- Atelier du parc et son annexe de la rue Philippe
- Presbytère et salle paroissiale
- Commerce
- Maison du camping
- Église de WEZ
- Église de COURMELOIS
- Cimetières (WEZ, THUISY et COURMELOIS)
- Cour des Marchandises

4. **Travaux en cours**

Jean-Michel SPANAGEL rappelle les travaux en cours sur la commune :

- Couverture de l'église de WEZ (prévue pour septembre)
- Rénovation de la salle annexe de la Mairie
- Remplacement de deux portes de la boulangerie communale

5. **Quels travaux pour la mandature ?**

Jean-Michel SPANAGEL demande aux membres de la commission de réfléchir aux travaux à prévoir dans la commune pour les 6 ans à venir.

Un premier point sera fait lors d'une prochaine réunion de commission.

6. **Visite de la salle annexe de la mairie**

La réunion se termine par une visite de la salle annexe de la mairie, qui sera destinée à accueillir les réunions de commission, ainsi que les bureaux des diverses associations de la commune.

La réunion s'achève à 20h30

Mme Isabelle PERRIN fait un résumé succinct de la séance des commissions Communication et Informations municipales et Environnement et Patrimoine historique dont elle est la présidente :

Commission « Communication et Informations municipales »
Mardi 16 juin 2020 à 14h30

Membres présents: Serge HIET, Karine HUART, Eden LEICHTENAUR et Isabelle PERRIN ainsi que les 2 secrétaires de mairie : Francine LEROY et Pauline ROSIER

1. **Visioconférence pour l'utilisation de l'application ILLIWAP**

Les membres présents assistent à une vidéoconférence animée par Mme Raphaëlle REYMOND, responsable commerciale chez ILLIWAP, pour l'utilisation de l'application. Elle explique aux personnes qui n'étaient pas présentes lors de la première formation (en mars 2020) son fonctionnement avec, entres autres :

- comment écrire un message et comment insérer des documents et/ou des photos
- comment créer et gérer une station liée (comme celle de la médiathèque qui, pour l'instant est la seule)
- comment ajouter et/ou supprimer des administrateurs

- comment et pourquoi utiliser les messages géolocalisés qui permettent d'alerter les porteurs de l'application présents sur le territoire (habitants et personnes de passage). La géolocalisation est surtout importante pour les messages à caractère très urgent comme, par exemple, les alertes météos.

Mme Isabelle PERRIN lui demande jusqu'à combien on peut ajouter de stations liées et s'il est possible de créer d'autres catégories (comme la culture, le sport, la jeunesse etc.) et M. Serge HIET voudrait savoir s'il est possible de rajouter des catégories dans les natures de signalement, comme par exemple « Danger » pour signaler la présence d'obus ou de munitions sur la commune.

Mme REYMOND leur répond que :

- le nombre de stations liées est illimité
- l'idée d'une catégorie « Danger » lui parait très opportune et qu'elle va s'en occuper
- pour tout ajout et/ou modification de certaines fonctionnalités, il ne faut pas hésiter à la contacter.

Mme REYMOND nous retrace brièvement l'histoire de l'application ILLIWAP qui est distribué par DIAGRAM INFORMATIQUE (qui gère des parcs informatiques, crée des sites internet, etc). La start-up, implantée à Saint-Etienne, est toute récente (création en 2017) avec seulement 3 personnes à plein temps. Depuis sa création :

- **500** mairies sont équipées
- il y a eu **+ de 150 000** téléchargements citoyens
- **2 000** applications (Communautés de Communes, Mairies, Syndicats des eaux et de collecte de déchets, Associations, Établissements scolaires et de santé) ont été installées.

De nouvelles fonctionnalités sont aussi en cours de développement :

l'agenda, la boîte à idées, le sondage, la traduction des messages dans plusieurs langues (l'anglais étant en cours), et l'ajout de sms pour pouvoir ajouter une liste de téléphones portables lors d'alertes importantes qui permettront ainsi d'atteindre les personnes n'ayant pas de smartphones ou de tablettes.

Après l'intervention de Mme Raphaëlle REYMOND, les membres de la commission s'interrogent sur la pertinence ou non d'avoir une station liée pour chaque association de la commune. Mme Karine HUART se charge d'en parler aux différent(e)s président(e)s lors d'une réunion conjointe avec toutes les associations.

2. Règlement ou charte de l'utilisation d'ILLIWAP

Mme Isabelle PERRIN a cherché sur Internet un règlement ou une charte d'utilisation pour une application numérique telle qu'ILLIWAP afin d'avoir une base de travail. Mais, elle n'a pour l'instant rien trouvé de pertinent. Elle demande donc aux membres de la commission d'y réfléchir pour une prochaine réunion.

3. Flash Info

Mme Pauline ROSIER distribue à chacun un exemplaire de la maquette du prochain Flash Info pour en discuter. Il sera distribué courant de la semaine prochaine. Les 3 derniers PV y figurent ainsi que les informations municipales et un rappel de la procédure pour ceux qui n'ont toujours pas téléchargé l'application ILLIWAP sur leur téléphone portable ou leur tablette.

4. Questions diverses

M. Serge HIET aimerait rencontrer M. Sylvain LEICHTENAUR, infographiste, pour discuter du site internet de la commune. Il aimerait aussi que la commission réfléchisse à une charte graphique ainsi qu'à la création d'un logo pour la commune.

La réunion s'achève à 16h00

Commission « Environnement et Patrimoine historique »
Mardi 23 juin 2020 à 19h00

Membres présents: Micheline BELLOUIN, Franck FROGER, Serge HIET, Brigitte MAILLET-LENS, Isabelle PERRIN, Yves RAMOS, Antoine RENAUD, Jérémy RICHY, Nathalie ROUSSEL et Stéphane VANLOMMEL.

1. **Présentation des espaces verts et sites remarquables de la commune / Partenariats de la commune avec différents organismes de protection de l'environnement**

M. Serge HIET fait un état des lieux des espaces verts et des sites remarquables de la commune aux membres de la commission à l'aide de cartes et de diapositives. Il tient à signaler que le village, d'une superficie de près de 37 km^2, a pour caractéristiques principales un poumon vert en son centre qui est le marais (site classé Natura 2000) et qui représente une richesse écologique pour la commune ainsi que 2 rivières (la Vesle et la Prosne) qui le traversent. Il rappelle qu'un diagnostic de la biodiversité communale a été fait en 2017 avec la LPO et que 522 espèces (208 de la faune et 314 de la flore) ont été recensées ainsi qu'un inventaire du patrimoine arboré avec l'ONF.

Il fait le point rapidement sur l'existant :

- le marais de Courmelois
- le jardin de la biodiversité
- les vergers et haies récemment plantés (en 2020) : 115 arbres fruitiers et 4 km de haies
- les mares : 1 déjà existante à Courmelois (Chemin des Marais) et 2 prochainement créées ou restaurées
- les parcs : le parc de la Mairie, le parc du Petit Bois (rue du général de Gaulle) et le parc des Grands Bois (inauguré le 6 mai 2017) qui a obtenu le prix départemental du paysage
- les liaisons douces pour les déplacements à pied ou à vélo
- les arbres remarquables :
  - ◊ le Marronnier d'Inde, rue Philippe à Thuisy. Il a obtenu le label « Arbre Remarquable de France » en 2019
  - ◊ le Cyprès Chauve planté en 2015 derrière le mausolée pour les 50 ans de la commune de Val-de-Vesle
  - ◊ l'Arbre du centenaire, un Chêne de Bourgogne planté le 11 novembre 2018 dans le parc de la mairie pour le centenaire de la Grande guerre
  - ◊ un grand Chêne découvert derrière le cimetière de Wez près de la Prosne et mis en valeur récemment etc.

La commune est propriétaire de plus de 200 hectares qui sont à valoriser. Il serait donc intéressant de travailler sur :

- la suite du développement des liaisons douces
- l'aménagement des entrées de village
- la suite de l'aménagement du jardin de la biodiversité en y associant le CMEJ
- l'aménagement autour du cimetière de Wez etc.

M. Serge HIET propose à chaque membre de la commission de mettre tous les dossiers (plans, photos, cartes) sur clé USB pour que chacun ait toutes les informations nécessaires pour commencer à travailler.

Mme Isabelle PERRIN rappelle les partenariats de la commune avec différents organismes de l'environnement :

- La LPO : la **L**igue pour la **P**rotection des **O**iseaux qui agit pour la biodiversité par la connaissance et la protection des espèces, le développement et la préservation des

- espaces, la sensibilisation et la mobilisation des citoyens ainsi que pour l'accompagnement des entreprises et des collectivités.
- Le CENCA : le **C**onservatoire des **E**spaces **N**aturels de **C**hampagne-**A**rdenne dont l'objectif principal est la préservation des milieux naturels remarquables de la région
- La FREDON : la **F**édération **RÉ**gionale de **D**éfense contre les **O**rganismes **N**uisibles qui est un syndicat professionnel, spécialiste de la surveillance des maladies et des ravageurs des productions agricoles et des végétaux en général. Elle travaille également à l'amélioration des pratiques phytosanitaires en zones agricoles et non agricoles.
- L'association A.R.B.R.E.S : **A**rbres **R**emarquables : **B**ilan, **R**echerche, **É**tudes et **S**auvegarde qui a pour mission première la découverte d'arbres d'exception pour les amoureux de la nature.

Ces différents partenaires sont très importants car ils sont très accessibles, toujours de bon conseil sur tout ce qui touche l'environnement ; ils permettent aussi de monter certains dossiers (pour des subventions ou des travaux) et ils peuvent organiser des animations sur des thèmes très divers.

2. Inscription à l'arbre de l'année

Mme Isabelle PERRIN demande aux membres de la commission s'ils sont favorables à l'inscription du Marronnier d'Inde au concours de l'Arbre de l'année 2020 organisé par Terre Sauvage (magazine mensuel français grand public consacré à la nature et à la vie sauvage) en collaboration avec la LPO, l'association A.R.B.R.E.S et l'Office National des Forêts. Il suffit pour cela de décrire l'arbre, donner ses caractéristiques, raconter son histoire et y joindre 3 photos. Ayant l'approbation de tous les membres, elle se propose d'envoyer le dossier très rapidement (la clôture du concours étant le 30 juin).

3. Projet de restructuration du parc de la mairie

M. Isabelle PERRIN aimerait que cette commission soit associée, avec la commission travaux, au projet de restructuration du parc de la Mairie. Il faudrait faire venir un paysagiste en amont pour réfléchir au futur agencement de ce magnifique parc (arbres et arbustes à conserver et/ou à renouveler, étanchéisation du bassin, spirales à insectes, nichoirs à oiseaux et/ou chauves-souris etc.). M. le Maire et les membres de la commission approuvent cette idée et sont partants pour y travailler.

4. Marché rural

Mme Isabelle rappelle l'historique du marché rural sur la commune :

1) Le premier a eu lieu le **samedi 30 mai 2015** dans la cour de l'école. Il avait été programmé avec la manifestation « Jardin des mots » (initiée par le Département auprès des bibliothèques de la Marne ; 22 communes y participaient) à laquelle participait la médiathèque de Val-de-Vesle. Un bouquet de lectures était proposé aux passants par la comédienne Françoise JIMENEZ de la compagnie « Attention aux chiens » et une remise des prix du concours photo « Val-de-Vesle au fil de l'eau » clôturait ce marché.

   8 exposants étaient présents (3 maraîchers, 1 producteur de fraises, 1 charcutier, 1 apiculteur, 1 vigneron et 1 restaurateur)

Suite au succès de cette manifestation, de nombreuses personnes ont demandé à la commune de pérenniser ce marché rural. La commission Environnement avait donc décidé d'en organiser un chaque année.

2) Le deuxième s'est tenu le **samedi 11 juin 2016** sur la place René Viellard

   9 exposants étaient présents (3 maraîchers, 1 producteur d'œufs, 1 producteur de fraises, 1 charcutier, 1 apiculteur, 1 vigneron et 1 restaurateur)

Suite, à nouveau, au succès de cette manifestation, de nombreuses personnes ont demandé

l'organisation d'un marché rural tous les mois sur la place René Viellard ! Il a été décidé d'en organiser 2 par an à partir de 2017, les 2èmes samedis des mois de juin et d'octobre (car il en existait un à Mailly-Champagne tous les 1ers samedis de chaque mois).

3) Le troisième s'est tenu le **samedi 10 juin 2017**

12 exposants étaient présents (3 maraîchers, 1 producteur d'œufs, 1 producteur de fraises, 1 charcutier, 1 apiculteur, 1 vigneron, 1 brasseur, 1 producteur de pâtes et 2 traiteurs)

4) Le quatrième s'est tenu le **samedi 14 octobre 2017**

9 exposants étaient présents (2 maraîchers, 1 producteur d'œufs, 1 producteur de potirons jus de pommes etc, 1 charcutier, 1 apiculteur, 1 vigneron, 1 brasseur et 1 traiteur)

5) Le cinquième s'est tenu le **samedi 9 juin 2018**

14 exposants étaient présents (3 maraîchers, 2 producteurs de viande bovine, 1 producteur d'œufs, 1 producteur de fraises, 1 charcutier, 1 vigneron, 2 brasseurs, 1 producteur de pâtes et 2 artisans)

6) Le sixième s'est tenu le **samedi 13 octobre 2018**

18 exposants étaient présents (4 maraîchers, 1 producteur de viande bovine, 1 producteur de volailles, 1 producteur d'œufs, 1 producteur de potirons jus de pommes etc, 1 producteur de fruits, 1 charcutier, 1 apiculteur, 1 vigneron, 1 producteur de vins bio, 1 brasseur, 3 artisans et 1 traiteur)

7) Le septième s'est tenu le **samedi 8 juin 2019**

17 exposants + 1 tri truck et 1 food truck étaient présents (4 maraîchers, 1 producteur de viande bovine, 1 producteur de volailles, 1 producteur d'œufs, 2 producteurs de fraises, 1 producteur de fruits, 1 charcutier, 1 apiculteur, 1 vigneron, 1 producteur de vins bio, 1 brasseur et 2 artisans) ainsi que **le tri truck** du grand Reims (qui permet de renseigner les usagers sur le tri et la récupération des piles, ampoules, cartouches d'encre et petits électroménagers et le **food-truck** « chez Claudine ».

8) Le huitième s'est tenu le **samedi 12 octobre 2019**

16 exposants + 1 tri truck étaient présents (4 maraîchers, 1 producteur de volailles, 1 producteur d'œufs, 1 producteur de potirons jus de pommes etc, 1 producteur de fruits, 1 charcutier, 1 apiculteur, 1 vigneron, 1 producteur de vins bio, 1 brasseur, 1 producteur de pâtes, 1 traiteur et 1 poissonnier) ainsi que **le tri truck** du grand Reims.

9) Le neuvième devait avoir lieu le samedi 13 juin 2020 ; il a été annulé à cause de la pandémie de coronavirus (seuls le brasseur et l'apiculteur étaient présents de 10h à 12h).

10) **Le prochain marché rural aura lieu le samedi 10 octobre 2020.**

La commission est toujours à la recherche de nouveaux exposants pour étoffer l'offre lors des prochains marchés ruraux. N'hésitez pas à prévenir la mairie si vous connaissez dans votre entourage des personnes intéressées pour venir vendre leurs produits (fromage, fruits, confitures, etc.) sur la commune.

5. Création d'un comité local de la biodiversité

M. Serge HIET et Mme Isabelle PERRIN aimeraient constituer un comité local de la biodiversité, en associant des habitants de la commune et des élus, pour travailler sur différentes thématiques. Mais pour l'instant, faute de temps, ils n'ont pas encore approfondi ce sujet et remettent ce point à une prochaine réunion.

6. Animations

Mme Isabelle PERRIN aimerait que des animations continuent à être menées sur la commune pour sensibiliser les habitants à l'environnement car ils sont de plus en plus nombreux à participer à ce genre de sorties.

Les années précédentes, avaient été organisées :

* des sorties dans les marais (les animaux nocturnes, les batraciens etc.), une soirée chauve -souris (etc.) avec le CENCA

* des sorties dans le village sur la faune et la flore avec la LPO

* des promenades contées avec la participation de différents artistes, d'apiculteurs etc.

* Un chantier nature est d'ailleurs prévu avec la LPO pour mettre en avant les plantations de fruitiers et de haies.

7. Questions diverses

Après concertation, il est décidé que les prochaines réunions de cette commission auront lieu les mardis à 19h30.

La réunion s'achève à 20h15

Mme Karine HUART fait un résumé succinct de la séance de la commission Créer du lien et Vie locale dont elle est la présidente :

Commission « Créer du lien et Vie Locale »
Lundi 22 Juin à 19h00

Membres présents : Micheline BELLOUIN, Grégory DELAVENNE, Serge HIET, Karine HUART, Eden LEICHTENAUR, Denis MOREAU, Isabelle PERRIN, Nathalie ROUSSEL-MORIN, et Stéphane VANLOMMEL.

Mise en place de la commission :

1. Calendrier et horaires des réunions

Les membres de la commission décident de se retrouver 1 fois par mois en fonction des dossiers à traiter à partir du mois de septembre 2020.

2. Organisation d'événements, d'activités culturelles et sportives :

- Fête de la musique
- Journée citoyenne
- Décoration du village pour les fêtes de fin d'année
- Fête patronale
- 14 Juillet : Retraite aux Flambeaux

La commission réfléchit pour organiser une journée sportive en collaboration avec l'AS Valve.

3. Réflexions et mises en œuvre d'actions pour la jeunesse (CMEJ) et la petite enfance :

Les membres souhaitent redynamiser le CMEJ élu pour 2 ans et dont le renouvellement est prévu en décembre 2020. Il serait peut-être plus judicieux de reconstituer le CMEJ en Octobre 2020 avec les nouveaux membres du CM et du CMEJ.
Les commissions du CMEJ sont :
Sports et loisirs
Aménagement et environnement
Communication
Solidarité et Citoyenneté
Les membres de la commission doivent repenser à l'âge des enfants et des jeunes dans les différentes commissions.
Serge HIET annonce que le Sénat serait la prochaine visite à effectuer. Il reste également 2 projets à terminer : installer une boîte à livres dans le parc des Grands Bois et le déplacement de l'abri de bus de WEZ. Il faudra penser également au réaménagement autour de l'église. Un autre projet est en attente : le terrain à bosses demandé par les jeunes du CMEJ.

4. Relation et relais avec les Associations locales :
Il est prévu d'organiser une réunion avec les présidents d'associations début septembre afin de leur présenter Illiwap et de leur proposer ce mode de communication avec les adhérents. Cette réunion sera l'occasion d'élaborer tous ensemble un calendrier des manifestations programmées en 2020/2021.

5. Examen des demandes de subvention des associations :
Définir les critères d'attribution des subventions.

La commission a décidé de favoriser les associations locales au service des habitants de la commune.
Les membres de la commission examinent une demande du Club de Hockey Châlonnais. Après étude ils souhaitent leur attribuer une subvention. Karine HUART se propose d'envoyer un mail au président pour demander le nombre de licenciés de Val-de-Vesle.
Grégory DELAVENNE suggère de demander en retour d'assister à un match avec le CMEJ.

La réunion s'achève à 20h00

Reprise de l'ordre du jour du Conseil municipal

2) Subvention :

Mme Karine HUART présente à l'assemblée la demande de subvention déposée par le Club Hockey Châlonnais. Elle ajoute que 5 enfants de la commune y sont inscrits et que le Club propose aux membres du CMEJ une séance d'initiation ainsi que la possibilité d'assister à un match.

Il est décidé, à l'unanimité des membres présents, de leur attribuer une subvention exceptionnelle de 500 € pour l'année 2020.

3) Décision Modificative budget commerce:

Il reste une dernière anuité de 1 335 € pour le commerce multiservice à rembourser au département. Il est proposé de prendre cette somme au chapitre 011 de la section de fonctionnement pour l'inscrire au chapitre 016 de la section d'investissement.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et après en avoir délibéré, décide de procéder à cette modification budgétaire.

4) Commission Action Sociale :

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents le Conseil municipal valide les 12 noms suivants qui composent la commission d'action sociale présidée par M. le Maire :

⇒ 6 membres du Conseil municipal (Mesdames Eden LEICHTENAUR, Brigitte MAILLET-LENS, Micheline BELLOUIN, Karine HUART, Isabelle PERRIN et monsieur Stéphane VANLOMMEL)

⇒ 6 membres extérieurs au Conseil municipal (Mesdames Nathalie BALICKI, Séverine GIGNON, Nicole PIVIDORI, Cathy HACHET, Patricia LORAIN et Viviane JACQUEMARD).

5) Questions diverses :

- Mme Nathalie ROUSSEL et M. Franck FROGER ayant assisté à des vidéoformations organisées par l'Association des Maires font part de leurs ressentis et de la qualité de ces formations.
- M. le Maire fait le point sur la rénovation de la toiture de l'église de Wez; la seconde partie devant commencer en septembre.

  Le coût des 2 tranches sera de 180 764,40 € TTC.

⇒ Les subventions obtenues s'élèvent à : 107 841 €

⇒ La souscription auprès de la Fondation du Patrimoine (toujours ouverte) s'élève à ce jour à : 12 370,40 €

⇒ La récupération de la TVA s'élève à : 29 652,59 €

Le reste à charge pour la commune sera donc de 30 900,41 € **soit une prise en charge globale** (par les différents organismes) **de 82,91 %**.

- M. le Maire fait le point sur l'église de Courmelois. Le diagnostic avance : 2 bureaux d'études (pour la maçonnerie et la charpente) sont venus le mardi 30 juin pour faire des relevés.
- Le mardi 30 juin, M. le Maire et Mme Isabelle PERRIN se sont rendus avec Mme Ariane SMYTHE de la société paysagère MÉTAMORPHOSE au petit square près de l'église de WEZ pour réfléchir à un nouvel agencement de ce lieu avec notamment l'implantation d'un abribus ainsi qu'un réaménagement du parvis de l'église. La société MÉTAMORPHOSE travaille sur un projet chiffré pour l'automne 2020 pour une réalisation en 2021.
- M. Jean-Michel SPANAGEL fait le point sur la fibre après avoir pris contact avec M. Philippe BARETTE, responsable des travaux. Il nous précise que les travaux de Génie Civil doivent démarrer fin août sur la commune pour se terminer fin octobre. Le câblage pourra alors commencer dès le mois de novembre avec une livraison prévue au 30 avril 2021. la commercialisation sera assurée **au plus tard** 4 mois après.

  Pour le câblage, 6 poteaux en bois seront plantés sur la commune juste à côté de poteaux défaillants qui ne pourront pas supporter le poids des câbles : 4 à Courmelois (rue de la Place et impasse de la Vesle), 1 à Thuisy (rue de la Tour) et 1 à Wez (rue des Ormissets).
- M. le Maire signale que 133 enfants sont inscrits à ce jour, pour la rentrée scolaire à l'école.
- M. Stéphane VANLOMMEL se fait le porte parole d'habitants de la commune en posant 3 questions :

  * Serait-il possible de mettre des barres de musculation au parc des Grands Bois ?

    ⇒ M. le Maire lui répond que ce parc a surtout une vocation paysagère qui permet les promenades et les rencontres plutôt qu'un endroit exclusivement sportif. M. Jérémy RICHY précise que ce genre d'appareil doit être régulièrement vérifié par une société spécialisée et que cela engendre un coût non négligeable.

  * Serait-il possible de mettre des plots lumineux Chemin des Treilles (comme sur la sente entre la rue des Bastions et la rue du Cornillet) ainsi qu'un passage piéton à l'intersection avec la rue Désiré Jacqueminet ?

    ⇒ M. le Maire charge la commission « Travaux et Valorisation du Patrimoine bâti » d'y réfléchir.

* Est-il possible que la commune engage un policier municipal pour les incivilités ayant lieu au parc des Grands Bois comme certains jeunes qui grimpent sur les paniers de basket au terrain multisport ou d'autres qui pénètrent dans le parc avec des engins à moteur ?

  ⇒ M. le Maire lui répond que cela n'est pas envisageable vu la taille de la commune et que cela couterait cher de créer un tel emploi. Il suffit de l'appeler pour qu'il puisse exercer son pouvoir de police municipale.

- M. Franck FROGER précise qu'il y a eu aussi des dégradations volontaires sur la cabane de l'aire de jeux pour les petits au parc des Grands Bois.
- Mme Karine HUART informe le Conseil municipal que le CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement) de Val-de-Vesle fonctionne cet été, du 06 juillet au 07 août, avec plus ou moins de 60 enfants par semaine dont 40% de la commune.

C'est donc une association qui fonctionne très bien (le CLSH est ouvert tous les mercredis pendant l'année scolaire ainsi que du lundi au vendredi pendant les vacances) mais qui manque cruellement de membres actifs.

A l'heure actuelle, ce centre ne repose que sur une seule personne
Mme Marie BRÉBANT qui est l'actuelle présidente.

Pour que le CLSH continue à fonctionner, il faut absolument que des parents qui bénéficient de ce service, s'investissent sous peine de fermeture dans les années à venir.

Cet appel aux parents a été relayé de nombreuses fois par M. le Maire lors de différentes manifestations, mais toujours en vain.

Mme Eden LEICHTENAUR souhaiterait avoir les coordonnées de Mme Marie BRÉBANT pour aider cette association.

La séance est levée à 21h30

Ecole de Val-de-Vesle

CONSEIL D'ECOLE DU VENDREDI 26 JUIN 2020

Membres présents : M.HIET, Maire

M. DESSOYE, chargé des affaires scolaires, Pôle Territorial de Rilly-la- Montagne

Mme KERE, Déléguée Départementale de l'Education Nationale

Mme SACY, Directrice d'Ecole

Mmes DARME, HENNEQUIN, LACORRE, SOITEL, WSZOLEK, Enseignantes

Mmes BACQUENOIS, CHAWAF, Mrs GIGNON, HERVOIS, RICHARD, Représentants de Parents d'Elèves

Mmes HUART et PERRIN, Adjointes au Maire

Mme REMY, Présidente du C.P.E.

Membres excusés : Mme ALEXANDRE, Inspectrice de L'Education Nationale

Mme REGNIER, enseignante

Mmes ANGELY, BACHY, BREBANT,CARDOT, FICHEUX, Représentantes de Parents d'Elèves

La séance est ouverte à 18h00, Mme SOITEL assure le secrétariat de séance, Mme SACY la remercie et souhaite la bienvenue à tous.

Mme SACY propose de déplacer le point 3 de l'ordre du jour (Vide-grenier de la coopérative scolaire) et de le traiter juste avant les questions diverses. Les membres présents n'y voient pas d'inconvénient.

Suite aux élections municipales les Représentants Communaux présents au Conseil d'Ecole ont changé. Mme SACY propose un tour de table permettant à chacun de se présenter et de connaitre ses interlocuteurs.

⇒ Bilan du confinement

Mme SACY rappelle la situation très particulière rencontrée durant cette année scolaire avec confinement de tous annoncé le jeudi 12 mars au soir et effectif à compter du lundi 16 mars 2020.

Les enseignantes avaient anticipé ce confinement compte-tenu de l'actualité en Chine et en Italie et chacune possédait un moyen de communication à distance avec les familles :

Mails, seesaw, tréllo…

Un conseil de maitres exceptionnel a eu lieu le vendredi 13 mars afin de définir les modalités de travail.

Les enseignantes ont décidé d'envoyer chaque jour le programme du travail à faire et de demander le retour par photos, vidéos… du travail des enfants pour validation et correction.

La classe à la maison s'est mise en place dès le lundi 16 mars.

Les 15 premiers jours ont été consacrés aux révisions, comme préconisé par la hiérarchie puis de nouveaux apprentissages se sont effectués devant la pérennisation de la situation.

Durant toute la période de confinement les documents étaient tirés en format papier pour les familles sans matériel informatique et un système de boites à lettres individuelles mis en place sous le préau de l'école permettant l'échange de documents sans interactions entre les personnes.

Les familles dont on était sans nouvelles ont été appelées et les enfants raccrochés aux apprentissages. Des cours, explications ont été donnés par téléphone.

Parallèlement les enseignantes se regroupaient en conseil de maitres virtuel chaque lundi matin.

Mme SACY souhaite recueillir le ressenti des parents durant cette période.

M. HERVOIS adresse au nom des parents d'élèves, ses félicitations à toute l'équipe pour sa réactivité, sa disponibilité, le travail fourni aux enfants quotidiennement et le suivi de chacun, de façon personnelle, durant cette période.

Mmes CHAWAF et BACQUENOIS expriment combien le côté social, relationnel a manqué aux enfants durant cette période et combien il était nécessaire de retourner à l'école avant les grandes vacances, même pour un temps court.

Notamment pour les Petits-Moyens qui ne comprenaient pas pourquoi eux étaient exclus lors de la rentrée des ainés.

Ce retour a bien été vécu par les parents qui ont confiance en l'équipe quant à l'application du protocole et qui ont conscience qu'il faut apprendre aux enfants à appliquer les gestes barrières afin de vivre avec ce virus.

⇒ Bilan du déconfinement

Le déconfinement annoncé pour le 11 mai a fait l'objet d'un gros travail préalable avec M. HIET, Maire de Val de Vesle, dès le 1er mai et je l'en remercie.

Le protocole sanitaire a été lu avec attention. La rentrée avec repas tiré du sac a nécessité une réflexion importante afin de ne pas ajouter aux risques sanitaires des risques alimentaires.

Ce sont les Employés Municipaux qui ont déménagé les classes, défini le cheminement des enfants jusqu'à l'école, délimité les zones dans la cantine, réaménagé la cour d'école et tracé des jeux au sol afin que les enfants puissent jouer en respectant les règles sanitaires. Ils étaient présents à chaque rentrée pour réguler le flux des parents.

Ils ont également remis les tables en classe au fur et à mesure de l'augmentation du nombre d'enfants à accueillir.

L'équipe enseignante les remercie très sincèrement pour leur investissement et leur disponibilité.

A chaque sollicitation Monsieur CANGA du Pôle Territorial de Rilly-la-Montagne a été très réactif et il a aménagé l'emploi du temps des agents intercommunaux pour répondre aux besoins liés aux contraintes sanitaires de lavage des mains et désinfection des sanitaires communs.

L'équipe intercommunale s'est toujours adaptée à l'évolution des demandes et aux taches qui leur étaient demandées et les enseignantes les en remercie.

La multiplication des interlocuteurs a été source de confusions pour les parents habitués à s'adresser à Mme MAZOCKY et M. CANGA pour la cantine et le périscolaire. Ils connaissent parfaitement leur territoire et leur public.

L'annonce tardive d'une reprise le 2 juin repoussée au 8 juin n'était pas possible pour beaucoup de parents dont le télétravail ou le chômage partiel prenait fin au 31 mai. L'école de Val de Vesle a donc accueilli les enfants de la deuxième période de déconfinement dès le 2 juin.

A chaque étape, grâce à de nombreux échanges constructifs avec les parents, nous avons toujours réussi à accueillir les enfants dont les parents souhaitaient le retour. Chacun a fait preuve de bonne intelligence selon ses possibilités pour garder ses enfants et nous les remercions très sincèrement.

Les différentes étapes du déconfinement ont été éprouvantes, modifiant des règles intégrées par les enfants et les équipes. Elles demandaient une communication importante entre les enseignants, les parents, les agents territoriaux et la Municipalité sans que du temps soit dégagé pour cela.

⇒ Organisation de l'année scolaire 2020-2021

Effectifs et répartitions envisagées

14 enfants entrent au collège et 15 enfants rejoignent notre école répartis comme suit :

Niveau	Nombre d'enfants par niveau
PS	**11**
MS	**19**
GS	**16**
CP	**17**
CE1	**21**
CE2	**13**
CM1	**14**
CM2	**21**
TOTAL	**132**

Effectif total de l'école connu à cette date : 132 enfants.

Mme SACY a demandé à Madame l'Inspectrice que l'école de Val de Vesle soit placée en vigilance ouverture.

Elle présente la répartition retenue sachant qu'avec un effectif très élevé il n'y a pas de répartition pleinement satisfaisante.

Niveaux	Nombre d'enfants par niveau	Nombre d'enfants par classe
PS-MS	11 + 19	30
GS-CP	16+11	27
CP-CE1	6 + 21	27
CE2-CM1	13 +14	27
CM2	21	21
TOTAL	132	132

Mme KERE et les Représentants de Parents d'Elèves feront remonter les besoins de l'école auprès de Madame l'Inspectrice.

Mme BACQUENOIS s'interroge sur de possibles arrivées pendant l'été. M. HIET répond que c'est tout à fait possible dans la mesure où quatre maisons viennent d'être vendues et que 3 logements sont en rénovation pour location.

Mme SACY annonce le départ de l'école de Mmes HENNEQUIN, LACORRE et REGNIER et l'arrivée de Mme WSZOLEK, à mi-temps avec un enseignant qui n'est pas encore nommé, en classe de Petite et Moyenne Sections et de Mme MARTEL qui était enseignante dans notre école il y a 4 ans, pour une année en classe de Grande Section/CP.

Les parents d'Elèves, la Municipalité et l'équipe pédagogique remercient très chaleureusement Mmes HENNEQUIN et

LACORRE pour leur implication et leur professionnalisme durant toutes ces années et leur souhaitent une bonne installation dans leur nouvelle école.

Mme WSZOLEK se présente et exprime son plaisir d'être nommée à l'école de Val de Vesle. Chacun lui souhaite la bienvenue.

⇒ **Listes de fournitures**

Les enseignantes présentent, par classe, les listes des fournitures scolaires demandées aux parents pour l'année scolaire 2020-2021.

Les listes sont validées par les membres du Conseil d'Ecole.

⇒ **Les actions pédagogiques**

Un créneau piscine a été demandé à la piscine de SUIPPES pour deux classes sur une demi-année sachant que la fréquentation de celle-ci est soumise à un retour à la normale des activités et des transports en septembre.

Ce sont les enfants de CE2-CM1-CM2 qui s'y rendraient dans un premier temps puis les enfants de CE1 pourraient prendre la place des enfants de CM2.

⇒ Vide greniers de la coopérative scolaire

Compte-tenu des incertitudes quant aux autorisations de rassemblement en septembre, à la levée des normes strictes sanitaires encadrant notamment l'alimentaire, du travail que représente la préparation du vide- greniers dès les mois de juillet et d'août et de l'arrivée de nouvelles enseignantes qui vont tout d'abord avoir besoin de prendre leurs marques, l'équipe pédagogique a décidé de ne pas organiser le 25ème vide greniers de la coopérative scolaire en septembre 2020.

⇒ Questions diverses

Emanant des parents d'élèves :

«Le confinement et l'après confinement ont vu la NON nécessité des devoirs à la maison; pouvons nous espérer la FIN des devoirs à la maison à la rentrée prochaine ; pour avoir un vrai temps de vie et de partage avec nos enfants. »

Mme SACY rappelle qu'il n'y a pas de travail écrit donné aux enfants mais de la lecture et des leçons à apprendre et que ces moments sont des temps de partage en famille qui permettent aux enfants de parler de leur journée et aux parents de suivre l'évolution de leur enfant.

Mme DARME explique combien il est important d'acquérir en primaire l'habitude de travailler sa mémoire, de revoir ses leçons pour la suite du cursus scolaire de l'enfant.

Les parents présents précisent que ce temps de lecture, de révision des leçons… permet de garder un lien et de voir comment leur enfant travaille.

Les enseignantes précisent qu'elles sont, bien sûr, à la disposition des familles pour une adaptation au cas par cas.

Mme SACY remercie très sincèrement le CPE en la personne de sa Présidente, Mme REMY, celui-ci ayant déjà planifié ses actions pour l'an prochain, rendant un peu de normalité à cette période scolaire très particulière.

Les personnes présentes se mettent d'accord sur la date de la fête de l'école 2021 qui n'aura pas lieu le dernier samedi de l'année comme habituellement, celui–ci étant en juillet, mais le samedi 26 Juin 2021.

La séance est levée à 19h15.

Les membres du Conseil sont chaleureusement remerciés pour leur investissement au sein de l'école et leurs apports constructifs tout au long de l'année.

La Directrice	La secrétaire
Mme SACY	Mme SOITEL

RENTRÉE SCOLAIRE

Tous les enfants de l'école primaire (maternelle et élémentaire) sont attendus **Mardi 1er Septembre 2020** à partir de 8h50 pour leur rentrée scolaire.

Les enfants des classes élémentaires seront accueillis dans la cour de récréation ou dans leur classe (selon le protocole sanitaire mis en place à la rentrée) et ceux des classes maternelles dans les locaux.

Le port du masque pour les adultes est obligatoire (garderie ou école) et l'accès aux classes maternelles sera régulée.

Les services périscolaires (ramassage solaire, garderie le matin dès 7h30 et le soir jusque 18h30, restauration) sont effectifs dès ce premier jour.

Au plaisir de nous retrouver pour cette nouvelle année scolaire,

Les enseignantes

INFORMATIONS MUNICIPALES

POUR CONTACTER LA MAIRIE

☎ (tel.) 03.26.03.91.18

(e-mail) mairie@valdevesle.fr

(site internet) www.valdevesle.fr

Ouverture au public:

Lundi :	15h - 19h
Mardi :	Fermé
Mercredi :	09h - 11h
Jeudi :	14h - 16h
Vendredi :	15h - 17h

Pour avoir toutes les infos de la Commune en temps réel, téléchargez l'application de la Commune « Illiwap » en flashant le QR code ci-contre :

RENCONTRE AVEC LE MAIRE OU LES ADJOINT(E)S :

Il vous suffit de prendre rendez-vous par mail : mairie@valdevesle.fr

PERMANENCES A LA MAIRIE :

CLIC du Nord Rémois

*** Du CLIC du Nord Rémois**

Chaque 1er jeudi du mois de 14h à 16h, rendez-vous ou renseignements au 03.26.05.74.19

*** De l'Assistante Sociale**

Chaque 4ème mardi du mois de 14h30 à 16h, rendez-vous avec Madame LE HUITOUZE ou renseignements au 03.26.97.00.94 (vous devez passer par le parc de la Mairie).

ASSISTANTES MATERNELLES :

La liste des assistantes maternelles agréées de la Commune est à votre disposition au secrétariat de mairie ou sur : www.assistante.maternelle.marne.fr (onglet ''Recherche'').

RESPECTONS NOUS ET FAISONS PREUVE DE CIVISME !

LE BRUIT - ARRETE PREFECTORAL DU 10 DECEMBRE 2008 :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique ou électrique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique, bétonnière, karchers, etc.. **ne peuvent être effectués que** :

- **les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30**
- **les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00**
- **les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00 seulement**

LE BRULAGE DES DECHETS - ARRETE PREFECTORAL DU 08 AVRIL 2016

Le brûlage a l'air libre ou en incinérateur individuel de **tous déchets** y compris ceux dits « verts » (tonte de pelouse, taille de haies et d'arbustes, etc. …) est **strictement interdit** !

Rapprochez-vous directement de la **Déchetterie de Villers-Marmery** :

Route des Petites Loges - 51380 Villers-Marmery
Tel : 03.26.05.40.78 - Fax : 03.26.05.40.79

STATIONNEMENT GENANT :

Il est rappelé que les trottoirs sont réservés aux piétons et non au stationnement des véhicules !

LES ANIMAUX :

LES DÉJECTIONS

Les excréments des animaux sont intolérables sur les trottoirs. Cela traduit un défaut d'éducation de l'animal et un manque de civisme du maître.

Il faut impérativement ramasser les déjections de son animal ou le conduire dans un endroit approprié, ce qui conditionne son intégration dans le milieu urbain.

Le contrevenant encourt une amende prévue pour les contraventions de 3ème classe (450€)

Ramassez les déjections de votre animal, pensez aux enfants qui peuvent se souiller, aux personnes âgées qui peuvent glisser, aux personnes à mobilité réduite circulant avec des fauteuils et aux personnes non voyantes.

LES ABOIEMENTS

Les aboiements intempestifs peuvent être considérés comme un **« trouble anormal de voisinage ».**

Le plus souvent, ces problèmes trouvent leur solution par des démarches amiables :

- ◊ Consulter un vétérinaire ou comportementaliste

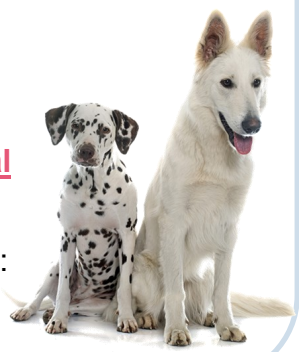

Suivez l'actualité de Val-de-Vesle,
Téléchargez l'application illiwap

Du nouveau sur notre application :

Vous pouvez désormais effectuer un « Signalement Citoyen ».

Ce service vous permet de nous remonter des informations ou problèmes dont vous seriez témoins sur la Commune : nids de poule, essaim de guêpes ou abeilles, équipement communal endommagé, décharge sauvage, dégradation ou incivilité, etc…

Vous pouvez accéder à l'envoi d'un signalement de 2 façons :

1ère Lorsque vous ouvrez votre application **Illiwap**, cliquez sur le bouton **« Signalement »** en bas de votre écran.

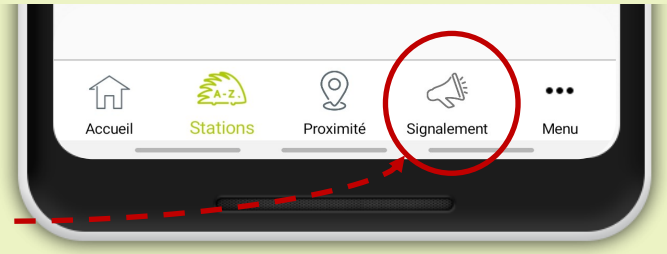

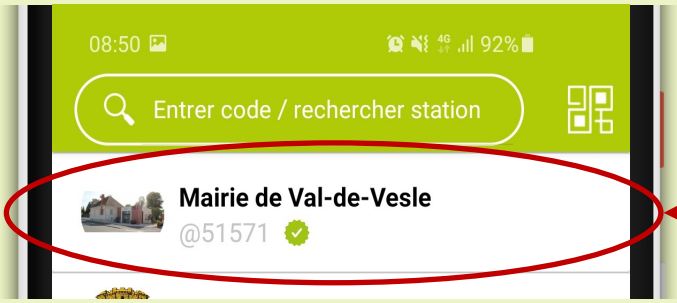

Puis sélectionner la Station **« Mairie de Val-de-Vesle »** :

2ème Sur la page **« Mairie de Val-de-Vesle »**, cliquez sur le symbole mégaphone en haut à droite.

/!\ Si une page apparait avec des cases de couleurs contenant des numéros d'urgences au lieu de la page suivante, vous devez activer votre géolocalisation dans vos paramètres généraux.

Les étapes du signalement :

Vous venez de vous apercevoir qu'un lampadaire n'éclaire plus au parc des Grands Bois, voici la démarche à effectuer :

1. Renseignez la catégorie et la sous-catégorie du signalement :

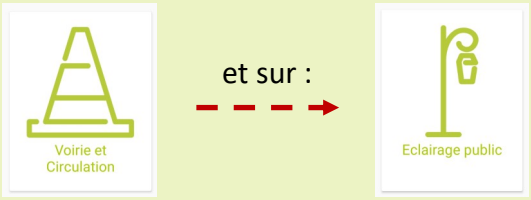

2. Indiquez la localisation du signalement :

Si la géolocalisation est bien activée sur votre smartphone, votre position exacte sera déterminée automatiquement.

Si ce n'est pas le cas ou que vous n'êtes plus sur place, vous pouvez vous-même déplacer le positionnement du signalement en glissant le curseur rouge sur la carte.

3. Prenez une photo :

Lors de la 1ère utilisation, cliquez sur autoriser l'application Illiwap à accéder aux photos.

4. Joignez un commentaire

5. Renseignez vos coordonnées

6. Acceptez le traitement des données personnelles

7. **Envoyez le signalement**

C'est terminé !

La Mairie est instantanément avertie, et le signalement pourra être traité rapidement.

Centre de Loisirs

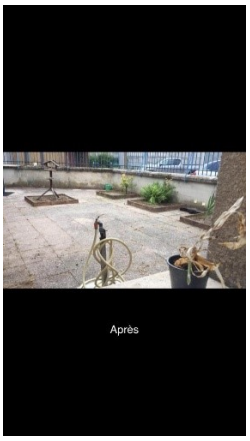

VACANCES D'ÉTÉ 2020

Comme tous les ans, le CLSH a ouvert ses portes pour les vacances d'été.

Cette année, l'organisation a été différente à cause du covid, mais grâce à une équipe d'animation dynamique et investie, les enfants ont pu profiter et apprendre en s'amusant.

Nous remercions chaleureusement les pompiers de Val-de-Vesle pour leur démonstration qui a fait fureur auprès des petits comme des grands, le ZIG ZAG parc et les Jardins du Marais pour leur accueil, ainsi que la mairie, les employés communaux et l'équipe municipale pour leur soutien et leur aide.

Toute l'équipe du CLSH de Val de Vesle vous souhaite d'excellentes vacances et nous nous retrouverons en septembre pour une nouvelle année pleine d'aventures !!!!

Médiathèque de Val-de-Vesle

Samedi 05 septembre de 14h à 16h

LES LIVRES INVISIBLES

sortent de l'ombre cet été

Vente de livres & dédicaces

32 maisons d'édition

32 livres invisibles.

À la suite de la crise du COVID-19 et de ses répercussions sur les maisons d'édition du Grand Est, la Région Grand Est, la DRAC Grand Est et les centres de ressources pour le livre se mobilisent avec la mise en œuvre d'une publication intitulée

"Les livres invisibles sortent de l'ombre cet été".

L'objectif est de mettre en lumière les livres qui n'ont pas rencontré leurs lecteurs suite à la fermeture des librairies, l'annulation des salons et rencontres littéraires.

32 éditeurs du Grand Est ont choisi un titre "coup de cœur" **parmi leurs parutions sorties entre janvier et juin 2020.**

Des animations, rencontres et débats littéraires auront lieu sur tout le territoire du Grand Est.

Rencontre avec MM. Richard SOURGNES, auteur pour son livre « Un sac plein de vent » & Serge KLOCK, des éditions Territoires Témoins

PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST
Grand Est ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
cil
Interbibly
LIRE LIBRAIRES DE L'EST
Avec le soutien de la Direction des affaires culturelles Grand Est et de la Région Grand Est

ATELIERS ÉCONOMES

COMPOSTER, C'EST GAGNER

BESOIN D'IDÉES ET D'ASTUCES POUR PRATIQUER LE COMPOSTAGE ?

GRATUIT !

Nous organisons des ateliers gratuits d'initiation et de perfectionnement au compostage ouverts à tous les habitants de l'agglomération du Grand Reims.
Pour vous aider à vous lancer, un composteur bois ou plastique d'environ 400L vous sera remis gratuitement à la fin de l'atelier*

Samedi 26 septembre 2020

Atelier initation :
9 h - 12 h

Médiathèque Intercommunale
2 rue Philippe
51360 Val-de-Vesle

Renseignements et
inscription obligatoire
auprès de Mme Isabelle Perrin

03 26 02 15 39

bibliotheque.valdevesle@grandreims.fr

* Dans la limite d'un composteur par foyer résidant du Grand Reims et sur présentation d'un justificatif de domicile

Avec le soutien de

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

Informations
03 26 02 90 90
www.grandreims.fr

PRÉVENTION

GRAND REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE

FESTIVAL

Place à l'humour

2020
13 OCT
15 NOV

Spectacle gratuit
dès 16 ans

Ven. 16 octobre
2020
- 19h30 -

Val-de-Vesle
Médiathèque intercommunale

SUR RÉSERVATION
03.26.02.15.39

Festival organisé par la
Bibliothèque départementale de la Marne

bdm.marne.fr

Marne
LE DÉPARTEMENT

Conception : BDMarne / Crédit photo : Marylene Eytier / Imprimerie : Département de la Marne- juin 2020

A VOS AGENDAS

01 septembre : Rentrée des classes

05 septembre : Les livres invisibles sortent de l'ombre cet été à 14h à la médiathèque

14 septembre : Assemblée générale du Comité des Parents d'élèves

26 septembre : Atelier compostage de 9h à 12h à la Médiathèque (uniquement sur inscription au 03.26.02.15.39)

06 octobre : Conseil municipal à 20h (lieu à déterminer)

10 octobre : - Marché rural de 8h à 13h
- Sortie « Découverte du Marais de Courmelois » avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Champagne Ardennes à 14h

16 octobre : « Place à l'humour » à 19h30 à la Médiathèque

En raison des incertitudes quant aux autorisations de rassemblement, le vide-grenier organisé chaque année par la coopérative scolaire le troisième dimanche du mois de septembre n'aura pas lieu en 2020.

Vous remerciant de votre compréhension.

COMITE DE REDACTION DU FLASH

Responsables : Serge HIET & Isabelle PERRIN

Rédacteurs et correcteurs : Hélène HIET, Karine HUART, Eden LEICHTENAUR, Francine LEROY, Rémi PERRIN & Pauline ROSIER